



uniterre

AVRIL 2023

N° 2 68^E ANNEE

JAB 2518 NOOS

WWW.UNITERRE.CH

PRODUCTION SUISSE
de viande de porc en péril

LA CHARTE
l'âme d'Uniterre

LES COULEURS
du Radiesli

KOOPERNIKUS
une petite revolution

LE JOURNAL PAYSAN INDÉPENDANT

NOTRE JOURNAL

EDITORIAL

ULRIKE MINKNER
PAYSANNE ET SECÉTAIRE D'UNITERRE

Avec le site internet et la newsletter, le journal est le moyen d'information le plus important d'Uniterre. Un journal physique, imprimé sur papier, à lire, à tenir dans les mains, à mettre de côté et à reprendre à volonté.

Nous traitons des sujets régionaux, nationaux et internationaux, nous parlons du travail des paysannes et des thèmes abordés dans différents groupes et organisations. Mais, bien sûr, nous ne pouvons pas traiter toute l'actualité, et surtout, nous ne pouvons aborder que les thèmes dont nous avons connaissance. Si vous avez des sujets qui vous tiennent à cœur, n'hésitez pas à contacter soit le secrétariat, la rédaction ou bien le président. Ou alors vous prenez la plume et rédigez vous-même un article. Nous serons ravis de recevoir vos textes, vos photos, vos rapports sur des événements qui touchent votre ferme et qui vous font plaisir ou, au contraire, vous énervent. C'est cela qui rend notre journal vivant.

Nos membres représentent une énorme (bio) diversité: petits et grands domaines, fermes isolées, communautés, collectifs, jeunes et moins jeunes, différentes générations, des domaines PER, Bio ou Demeter, fermes laitières, d'élevage, d'engraissement, avec des grandes cultures, des cultures viticoles, maraîchères, fruitières ou autres, des gens en formation, des personnes qui cherchent de nouvelles façons de cultiver et d'autres qui ont déjà trouvé leur chemin. Ce très large éventail, c'est Uniterre, et c'est de ce fait difficile à gérer. Nous sommes bien conscientes que souvent c'est le grand écart de vouloir contenter tout le monde...

Bien sûr, cela ne nous facilite pas la tâche. La jeune génération perçoit la situation actuelle différemment. Le changement climatique les concerne plus directement. Les jeunes veulent participer activement à construire l'avenir, et c'est leur droit et leur privilège.

Les personnes moins jeunes veulent lire le journal sans trébucher sur des points ou des astérisques. Le langage inclusif leur coupe la fluidité de la lecture.

Nous ne voulons discriminer personne. Tout le monde doit être respecté, sans remettre en question les différentes valeurs de chaque individu. Pour cela, il faut de la tolérance de tout le monde et ce langage permet d'inclure tout le monde.

Aidez-nous à avoir plus de visibilité: partagez le journal avec vos proches, offrez un abonnement-cadeau, commandez plusieurs journaux pour les distribuer à vos connaissances! Ou alors amenez vos suggestions, vos idées, des photos. Contribuez ainsi à faire vivre le journal, afin qu'il devienne à 100% notre journal!

Un grand MERCI à vous toutes et tous qui le lisez. •



RETROSPECTIVE

Eline à la présentation de la brochure "Accès à la terre"
Katharina à l'assemblée générale d'Uniterre
Alberto au stand de la Semaine du développement durable

PRODUCTION SUISSE DE VIANDE DE PORC EN PÉRIL!

VANESSA RENFER
PAYSANNE ET SECÉTAIRE D'UNITERRE

Cela ressemble à un disque rayé. Le marché de la viande de porc patauge dans un cycle infernal où les périodes de relative accalmie sont suivies de descente aux enfers et des centaines de producteur-rices décident de jeter l'éponge chaque année.

LES CHIFFRES SONT SANS ÉQUIVOQUE: de plus de 15'000 fermes avec détention et engraissement de porcs en l'an 2000, leur nombre a chuté pour atteindre environ 6'800 unités au moment de notre dernier article sur le sujet en 2018 (Voir numéro novembre 2018 du Journal paysan), et à peine 5'500 en 2021 (Source: Agristat). La situation semble encore plus critique que dans le marché laitier. Cependant, et cela n'a rien d'étonnant, le nombre de porcs engraisés en Suisse est resté stable: 2.7 mio de porcs abattus en Suisse annuellement, permettant d'approvisionner le marché indigène à hauteur de 95%. Cela démontre que cette filière suit la même évolution que toutes les autres, à savoir une concentration de la production dans un nombre toujours plus restreint de fermes. Fait intéressant, le nombre de fermes bio détenant des porcs connaît lui aussi une baisse. Intéressant, certes, mais surtout inquiétant. Si l'agriculture biologique ne peut (en tout cas pour le moment) pas être le seul mode de production en Suisse, il est préoccupant de constater qu'il ne convainc pas dans cette filière qu'est la viande de porc. Est-ce que le prix payé aux producteur-rices est insuffisant, décourageant? Cela ne serait guère étonnant. Est-ce que la demande des consommateur-rices ne suit pas? Peut-être, mais qu'en est-il alors de la responsabilité de la grande distribution dans cet état de fait? La viande bio est-elle suffisamment mise en valeur? Les marges prélevées par nos deux géants orange sont-elles tout aussi indécentes que dans d'autres secteurs? Certainement...

En dehors du bio, 32% des porcs de notre pays sont détenus dans des fermes répondant au standard de base AQ (Assurance de qualité), soit le minimum légal imposé par l'Ordonnance sur la protection des animaux (chiffres de 2018). De nombreux labels, tels que IP Suisse, imposent en plus le respect des directives SST (système de stabulation respectueux des animaux) et SRPA (sorties régulières en plein air), deux programmes fédéraux dont un peu plus de 60% des porcs bénéficiaient en 2018. Et en 2016 par exemple, seuls 2'000 porcs environ ont bénéficié d'un engraissement en milieu naturel.

ASSAINIR LE MARCHÉ. Le problème majeur – et qui n'a rien de nouveau – semble toujours une inadéquation entre l'offre et la demande. Un système où les producteur-rices assument la majorité des risques puisque ce sont elles et eux qui s'occupent des animaux, l'élément vivant dont on ne maîtrise pas tous les paramètres, malgré la très grande professionnalisation. Et une fois l'animal arrivé au poids désiré, les éleveur-euses sont tributaires du bon vouloir des acheteurs qui ne concluront l'achat que s'ils sont certains de pouvoir écouler la viande, ou alors qui offriront un prix dérisoire pour les animaux dont le poids excède la valeur cible. Des mesures sont prises pour alléger le marché, comme la congélation de demi-carasses, mais ce sont les producteur-rices qui assument majoritairement les coûts de ces mesures. A l'heure où cet article est écrit, la déduction se monte à 20 centimes

par kg de poids mort dont 15 centimes sont à charge des éleveur-euses, et seulement 5 centimes à charge des commerçant-es. Encore une pression supplémentaire qui est totalement intolérable!

Uniterre estime que la responsabilité de la production, avec les risques encourus, doit être conjointement assumée avec les acheteurs. Si ce n'est pas possible, alors le prix doit être bien meilleur. Rappelons ici – et on ne le dira jamais assez – qu'un bon prix pour les paysan-nes, c'est celui qui permet de couvrir tous les frais, d'assurer le salaire des membres de la famille ou des ouvrier-ères, et de pérenniser la ferme en assurant les coûts liés à l'entretien et au renouvellement des installations. Il doit en outre permettre de passer le cap lors de périodes difficiles (= constitution de réserves), et offrir au producteur ou à la productrice un salaire horaire de 40.- frs, ce qui correspond à la moyenne suisse.

QUEL PRIX? Parlons prix justement! De l'avis de plusieurs producteur-rices interrogé-es, le prix minimum pour couvrir les frais de production se situe à au moins 3.50.- frs par kilo, et cela ne tient malheureusement pas compte des augmentations récentes de coûts (fourrages, énergies, coût de la vie pour la famille paysanne). L'engraissement de porcs est une activité majoritairement hors-sol, les producteur-rices sont donc fortement dépendant-es des moulins industriels pour se procurer l'aliment, et les prix dans ce secteur ont été rendus très volatiles depuis le début de 2022. Cette situation ne semble pas prête de s'améliorer, sans compter qu'il est raisonnable de s'attendre à d'autres crises à l'avenir, qu'elles soient climatiques, géopolitiques ou sanitaires.

Actuellement, avec un prix de base inférieur à 3.- frs/kg, même lorsque le porc est dans le poids cible, les producteur-rices ne couvrent pas leurs frais. Cette situation est intolérable et ne doit plus durer. Elle mène à la fermeture de nombreuses structures, amenant à une concentration toujours plus grande des élevages. Cette façon de faire va à l'encontre des principes défendus par Uniterre. Le soutien à une agriculture diversifiée, variée et riche, se manifeste par le maintien de fermes et d'ateliers de production à taille humaine, dont le but est d'approvisionner en premier lieu le marché local. Uniterre estime donc qu'un prix plancher de 4.- à 4.50 frs est un minimum, un point de départ qui doit permettre par la suite à la filière d'effectuer sa transition vers des pratiques plus durables. Ce prix doit être payé par le marché.

VERS UN MARCHÉ ÉQUILIBRÉ. Enfin, un marché est sain lorsqu'il est équilibré et transparent, et lorsque l'offre et la demande concordent. A ce niveau, il est donc vital que les paysan-nes puissent planifier le nombre d'animaux qu'ils et elles prévoient d'engraisser, et que ce nombre corresponde réellement aux possibilités d'absorption par le marché. Les acheteurs doivent donc annoncer les quantités dont ils ont besoin, et s'engager contractuellement à reprendre les porcs à la date optimale. Si toutefois l'acheteur décide de retarder la prise en charge, alors cela doit se faire sans pénaliser le-la producteur-rice.

DES CONDITIONS TROP STRICTES? Utopiques? On pourra sans doute nous le reprocher. Uniterre estime pourtant que l'utopie, est justement de penser que cette situation peut conti-

nuer ainsi. Maintenir un volume de production, c'est une chose, mais maintenir des places de travail et des fermes en nombre, c'en est une autre, et ce n'est qu'au travers de mesures fortes que ces buts pourront être atteints.

Reste à évoquer la question lancinante du mode de production et de détention. L'élevage de porcs n'a pas toujours bonne presse auprès du grand public. Sans tomber dans l'idéologie, il s'agit de réfléchir en toute connaissance de cause à ce qu'il est possible de faire, souhaitable, et à quelles conditions?

Uniterre a toujours défendu un élevage paysan à taille humaine, et milite pour de bonnes conditions de détention.

Le constat est facile, la solution n'est pas forcément si évidente. Les éleveur-euses ne sont pas en mesure d'assumer seules le changement nécessaire, ou escompté. Le récent Sommet sur les systèmes alimentaires demande une diminution de la consommation de viande dans notre pays.

COMMENT PEUT-ON RENDRE CETTE MESURE ACCEPTABLE ET RÉALISABLE ?

- Revaloriser et stabiliser le prix du porc, afin que chaque producteur-rice puisse engraisser quelques porcs de moins tout en maintenant son revenu
- Accompagner financièrement les transformations des bâtiments d'élevage
- Augmenter drastiquement le prix de la production végétale

PAYSANNES ET PAYSANS VEULENT AVANT TOUT fournir à la population les denrées alimentaires de base. Il est néanmoins fondamental de tordre une fois encore le cou à l'idée par trop répandue que notre alimentation peut être bon marché. C'est faux! Au lieu de nous demander pourquoi un aliment nous semble cher, demandons-nous toujours pourquoi certains aliments sont si bon marché! Qui est perdant lorsqu'un prix semble défier toute concurrence? Il y a toujours un perdant, et il s'agit majoritairement du/de la paysan-ne, de l'animal, de l'environnement, ou les trois à la fois. Militons donc pour un système plus juste et transparent, où les prestations fournies par les paysannes et paysans sont rémunérées à leur pleine valeur! Nous avons le droit à un revenu décent et à des conditions de travail acceptables. Parvenir à payer ses factures, c'est bien, ne pas être obligé-e d'aligner 70 heures par semaine pour s'en sortir, c'est encore mieux. •



LES COULEURS DU RADIESLI

KATHARINA SCHATTON
SECRÉTAIRE D'UNITERRE

Nous sommes assises à la table de cuisine du radiesli (radis en suisse-allemand), un projet d'agriculture solidaire à Worb, dans le canton de Berne. « En fait, tu devrais parler avec plein d'autres gens », me dit Ursina Töndury tout au début de notre conversation avant de s'exclamer : « Le problème, c'est le temps – personne n'a du temps ici ! » C'est la même chose pour Ursina. Lorsqu'on s'assoit à la table, son père vient frapper à la porte et elle lui indique sans hésiter à qui il doit adresser ses questions et quelles sont les priorités pendant qu'elle donne l'interview.

MAIS REPRENONS DEPUIS LE DÉBUT. Le radiesli est né d'un rêve commun et de quelques tournures hasardeuses du destin : en avril 2011, Marion Salzmann et Renate Fahrni s'associent avec l'idée de lancer un projet pour cultiver des légumes. Après une rencontre plutôt fortuite, une de leurs connaissances, l'agriculteur Ueli Leibundgut, leur cède son ancien champs de fraises. Et la première jardinière se présente également d'elle-même.

D'AUTRES PERSONNES MOTIVÉES SE RÉUNISSENT et le travail peut commencer. En octobre 2011, le groupe fonde l'association radiesli et l'été suivant, les premiers paniers de légumes sont distribués. La mission est claire : rapprocher les consommateurs-rices de l'agriculture par une production alimentaire durable, locale et solidaire.

DE LA LOCATION À LA PROPRIÉTÉ. Lorsque Ursina entend parler pour la première fois du radiesli, elle étudie et travaille à Berne et habite dans une collocation qui achète ses légumes au radiesli. Ursina a grandi dans un village de la région bâloise. « Je n'ai jamais habité à la campagne, mais je me suis toujours sentie proche de l'agriculture. J'adorais accompagner mon père au contrôle laitier et aller à la découverte des étables. » Lorsque son mari termine son apprentissage d'agriculteur après ses études en biologie, le couple se trouve au bon endroit au bon moment : en janvier 2016, l'association loue l'ensemble de la ferme et le couple emménage dans le Stöckli à côté de la ferme.

C'EST UNE PÉRIODE DYNAMIQUE PLEINE DE CHANGEMENTS. À ce sujet, l'association écrit dans sa publication jubilaire de 2021 : « De l'argent a été réuni et des décisions ont été prises. » Ursina reprend le poulailler et le soin des arbres fruitiers, parallèlement elle suit des formations dans les deux domaines. Outre les légumes, l'assortiment s'enrichit de nouveaux produits, allant de la farine à la viande de bœuf. Pendant ce temps, le radiesli attire de plus en plus de bénévoles et de stagiaires. Au printemps 2017, un programme d'occupation pour les réfugiées est lancé. Des lectures, des fêtes et des concerts ont également lieu à la ferme. Enfin, en 2021, l'année du jubilé, l'association radiesli achète la ferme. Ursina se souvient : « Tant le fermage que l'achat n'ont pas été possibles du jour au lendemain, mais seulement grâce à une confiance établie sur le long terme. »

DE LA RECONNAISSANCE À TOUS LES NIVEAUX. Parallèlement à son travail au radiesli, Ursina exerce sa profession principale en tant qu'enseignante de gymnase en arts visuels. Au radiesli, elle est employée à 20% et elle fait partie du groupe de la ferme ainsi que du comité. Entre-temps, l'association compte environ 400 membres, qui travaillent toutes régulièrement sur l'exploitation. La ferme est devenue une fourmilière : « On ne peut pas sortir sans que quelqu'un veuille nous demander quelque renseignement ou nous donner de la reconnaissance ! »

C'EST CE TRAVAIL EN COMMUN qu'Ursina apprécie particulièrement dans sa situation. Elle considère également la vie à la ferme avec sa famille comme un grand privilège. « Nos deux enfants commencent à être assez grands pour pouvoir aider de temps en temps dans la chèvrerie. Et pourtant, en ce moment, ils préfèrent jouer au Lego et au Playmobil », dit-elle en riant. En revanche, le fait d'être absorbée en permanence et la communication qu'exige l'agriculture solidaire sont des défis. Les défis de la société dans son ensemble, comme les changements climatiques, sont également des préoccupations. « À radiesli, nous essayons de vivre les changements que nous souhaitons. Ce n'est pas toujours facile, mais nous y parvenons en de nombreux endroits ». Toutefois, avec un quotidien bien rempli, marqué par les réunions des groupes de travail, le travail sur le terrain et l'enseignement, on peut perdre de vue les grands leviers et les grandes questions.

« CE QUI ME PLAÎT CHEZ UNITERRE, c'est le fait que l'on réunisse différentes préoccupations autour d'une table et sur le terrain politique. Les voix de celles et ceux qui produisent notre nourriture au quotidien doivent absolument être encore plus entendues. » Ursina considère également que la discussion sur les prix équitables est essentielle : « Je remarque encore et encore à quel point les gens sont peu informés sur ce sujet. Cela doit changer. »

LA FIN DE LA RELATION ENTRE URSINA TÖNDURY ET LE RADIESLI n'est pas en vue. Cette année, une agroforesterie voit le jour à la ferme, les arbres plantés en 2016 deviennent plus grands et l'exploitation continue à se mettre en réseau avec d'autres projets d'agriculture solidaire, comme TaPotatoe dans le canton de Fribourg. Pour Ursina, une chose est claire : « Je ne veux pas arrêter d'apprendre ».

Renseignements : www.radiesli.org



AU PILORI !

RUDI BERLI
MARÂICHER ET SECRÉTAIRE D'UNITERRE

Le décalage entre les coûts et les prix à la production s'est encore accentué avec la hausse de prix des intrants comme l'énergie, les engrais, les semences ou les transports pour ne citer que quelques facteurs. La moyenne de ces hausses est d'environ 10%. Par ailleurs, les exigences en terme de qualité, mais aussi en terme de respect de l'environnement ne font qu'augmenter. Cette situation ne dérange pas les acheteurs de la grande distribution qui profitent unilatéralement des hausses répercutées sur les prix à la consommation.

L'USP a demandé une nécessaire augmentation moyenne des prix de 10% au minimum. Uniterre s'en réjouit, bien qu'une telle hausse soit insuffisante pour combler l'écart qui sépare la valorisation du travail paysan des autres secteurs économiques.

Que faire pour obtenir ces augmentations? L'USP renvoie la balle aux organisations des différents secteurs de production et leur capacité de négociation. Seule l'union, la fermeté et l'insécurité de pouvoir trouver la marchandise nécessaire peuvent infléchir l'arrogance des acheteurs. La dénonciation publique de l'abus de pouvoir résultant de leur position dominante est un outil que la profession doit utiliser. Les dégâts d'images font peur aux acheteurs!

Il faut aussi mouiller les politiques car tant que les acheteurs peuvent importer à des prix de dumping sur le dos du climat, de l'environnement, du bien-être animal et des conditions sociales, il leur est facile de maintenir les prix à la production à ce niveau scandaleusement bas. Voilà un programme qui devrait inspirer toutes les organisations paysannes, faitières, sectorielles, majoritaires ou minoritaires! •

ASSURANCE-RÉCOLTE : UN EMPLÂTRE SUR UNE JAMBE DE BOIS

ALBERTO SILVA
SECRÉTAIRE D'UNITERRE ET MARÂICHER

Dans le cadre de la politique agricole fédérale 22+ (dont la mention 22 commence à être dépassée...), le Conseil fédéral souhaite mettre sur pied une assurance-récolte financée en partie par l'État, pour les agriculteur-rices.

GEL TARDIF, INONDATIONS, SÉCHERESSE, GRÊLE: les intempéries mettant à mal les récoltes sont nombreuses, et de plus en plus violentes; il y a fort à parier que ces événements se reproduiront davantage à l'avenir. Le Conseil fédéral, soutenu par la droite libérale et l'USP, souhaite aider financièrement les agriculteur-rices face à la perte des récoltes, leur permettant d'amortir le risque financier. Mais, en attendant, on ne produit pas plus de nourriture locale, ce qui serait pourtant nécessaire de toute urgence.

ANTICIPER LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE et son impact sur l'agriculture est une bonne chose, mais la solution proposée n'est pas la bonne. En effet, cet argent public ne s'attaque pas au fond du problème: pour assurer notre approvisionnement, la Confédération doit encourager la diversification des cultures, des variétés plus résistantes et des méthodes de production plus respectueuses de l'environnement, pour ainsi augmenter la résilience de notre agriculture face au dérèglement climatique. Notre gouvernement doit également développer des conditions-cadres permettant aux agriculteur-rices de vivre dignement de leur production et réguler un libre-marché totalement dysfonctionnant.

CETTE FAUSSE BONNE IDÉE se base sur une agriculture très industrialisée, ne prenant pas en compte les impacts du système agricole sur le réchauffement climatique. Au final, avec un tel instrument, ce sont toujours les mêmes qui profiteront: les assurances privées et les grandes fermes industrielles. Les petites et moyennes structures, qui misent déjà sur l'augmentation de la biodiversité et sur des pratiques agricoles respectueuses du climat, ne profiteront pas d'un tel système! Attaquons-nous donc au cœur du problème au lieu de sans cesse mettre des pansements sur des jambes de bois. •

MAURUS GERBER CONTRE ELSA: DE PLUS EN PLUS GROTESQUE

BERTHE DARRAS
SECRÉTAIRE D'UNITERRE

L'entreprise de transformation de lait ELSA a fait modifier sa convention entre elle et ses producteur-rices courant janvier 2023, bien après le début du procès.

PETIT POINT DE CONTEXTE: Maurus Gerber, président d'Uniterre et producteur de lait à la retraite, a ouvert une procédure judiciaire contre l'entreprise de transformation de lait ELSA, propriété de Migros, suite au non-respect du versement de la prime à la transformation fromagère. M. Gerber a gagné en première instance. Sans surprise, ELSA a fait recours: nous sommes en novembre 2022.

Nous apprenions quelques mois plus tard qu'Elsa a fait modifier fin janvier 2023 sa convention avec l'Association des Producteurs de Lait de Consommation de Neuchâtel et du Seeland (APLCNS) indiquant que depuis l'introduction du supplément pour le lait transformé en fromage en 1999, le prix de base de lait versé par ELSA contient ce supplément.

PAR CE CHANGEMENT, ELSA vient donc confirmer elle-même qu'elle n'était pas en règle par rapport au versement de cette prime à ses propres producteur-rices!

D'autres points nous interrogent: Est-ce que les producteur-rices ont été consulté-es sur ce revirement? Si oui, à quel prix? Leur a-t-on mis le revolver sur la tempe? Les a-t-on menacé-es de ne plus prendre leur lait? Ou est-ce que le comité de l'APLCNS seul, salarié par ELSA, a négocié et signé cet avenant au contrat sans consulter sa base?

ELSA, EN EFFECTUANT CE CHANGEMENT, voulait certainement éviter que le cas de Maurus Gerber serve de jurisprudence pour d'autres éventuels procès. Mais ce changement vaut-il quelque chose juridiquement, alors qu'il intervient bien après le début du procès et bien après l'introduction de la prime à la transformation fromagère? Nous en doutons fortement.

LE TRAIN D'ORDONNANCES AGRICOLES 2023, mis en consultation, propose à nouveau – comme en 2022 – le versement de la prime à la transformation fromagère directement aux producteur-rices, notamment pour éviter ce type d'aberration. Et comme en 2022, les milieux agricoles sont contre ce versement en direct. Quelle honte! Uniterre soutiendra à nouveau la proposition de l'OFAG pour enfin mettre fin au détournement de dizaines de millions de francs destinés aux seul-es producteur-rices. •

La suite au prochain épisode Maurus Gerber contre ELSA!

BRUNCH DU 1ER AOÛT

Si vous prévoyez d'organiser un brunch du 1er août chez vous, merci de nous contacter à b.darras@uniterre.ch.

CRUS CHINOIS

ULRIKE MINKNER
PAYSANNE ET SECRÉTAIRE D'UNITERRE

Si la Chine lance une production, elle ne le fait pas à moitié. Quelques vigneron-nés visent à produire du vin à l'exemple de l'Europe et avec l'aide du vigneron autrichien Lenz M. Moser. Les vignobles appartiennent à l'Etat, ou sont au moins soutenus par celui-ci. Les Chinois sont en mesure de produire des copies presque parfaites de certains vins européens, et en plus ils ont l'ambition de produire en quantité et à des prix cassés. Cela risque de faire frémir la viticulture européenne.

LA TRADITION DE VINIFICATION date de 206 avant Jésus Christ (vin à base de riz). Depuis 1892, la Chine importe des ceps en quantité, notamment du Cabernet Sauvignon. En 2003, le premier vignoble à Ningxia aux abords du désert de Gobi (Chine centrale) a été officiellement reconnu par les autorités. De plus en plus, des vins chinois apparaissent dans les foires et dans les commerces en Europe (en Suisse aussi), présentés à la française avec un château sur l'étiquette.

LES OUVRIÈRES ET LES OUVRIERS DE CES VIGNOBLES vivent dans la précarité, et la folie de transporter du pinard d'un bout du monde à l'autre donne à ces crus un arrière-goût assez amer. •

SOURCES:

www.weinfreunde.de/magazin/weinwissen/
www.seoagencychina.com/
www.2022.agrarbericht.ch/fr/marche/vin

CHINE

- Population: 1'426 millions
- Surface: 9'326'410 km²
- Surface viticole: 855'000 ha, en constante augmentation (deuxième plus grande surface mondiale, devant la France, et juste après l'Espagne avec 966'000 ha)
- Production: 800 millions de litres, en augmentation
- Remarque: de 1990 à 2019, la surface viticole a sextuplé, tandis que les vignobles en Europe régressent.

SUISSE

- Population: 8,7 millions
- Surface: 41'300 km²
- Surface viticole (2021): 14'629 ha
- Production moyenne par an: env. 95 millions de litres

(1 km² = 100 ha)

LA CAMPAGNE POUR DES PRIX EQUITABLES

Au début du mois de septembre sortira notre numéro spécial sur la campagne pour des prix équitables. Si vous le souhaitez, nous vous envoyons volontiers quelques exemplaires en plus à distribuer à votre entourage, votre famille, vos collègues.

N'hésitez pas à vous annoncer et préciser le nombre de journaux souhaités, d'ici au 15 juillet 2023, à Ulrike, responsable du journal. u.minkner@uniterre.ch

Remise de fermes

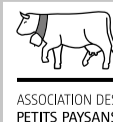
Vous recherchez une exploitation à reprendre ou des successeurs appropriés?



Point de contact pour la remise des fermes extra-familiale

www.remisedeferme.ch

Association des petits paysans
info@petitspaysans.ch
031 533 47 77



ASSOCIATION DES
PETITS PAYSANS

KOOPERNIKUS : UNE PETITE RÉVOLUTION DU MARCHÉ ALIMENTAIRE ZURICHOIS

KATHARINA SCHATTON
SECRÉTAIRE D'UNITERRE

Le pouvoir de marché des détaillants et transformateurs n'est plus un secret de polichinelle, non, c'est connu publiquement. En Suisse, ils s'appellent Migros, Coop ou Fenaco. On estime que seuls 5 % des denrées alimentaires sont commercialisés directement dans notre pays, c'est-à-dire vendus directement par les producteur-rices aux consommateur-rices. Aller au marché hebdomadaire ou tenir un magasin à la ferme demande beaucoup de travail et n'est que difficilement rentable. Au lieu de cela, des milliers de producteur-rices se retrouvent face à une poignée d'acteurs dominants du secteur en aval. L'idée d'un marché au sens propre serait pourtant séduisante : la personne produisant une denrée alimentaire en connaît la valeur et fixe le prix, puis la vend directement à celles qui en ont besoin. Il n'y aurait pas de pouvoir de marché.

AUJOURD'HUI, NOUS SOMMES BIEN LOIN D'UNE TELLE SITUATION.

Dans le système actuel, les paysan-nes sont « dégradés au rang de fournisseurs de matières premières », écrit l'économiste Mathias Biswanger. Peu importe que le produit provienne de l'agriculteur-rice A, B ou C, l'essentiel est que les grands transformateurs et distributeurs l'obtiennent au meilleur prix. Il n'est donc pas étonnant que les consommateur-rices perdent de vue la manière dont la confiture de fraises, la miché de pain et le blanc de poulet arrivent dans leur assiette, la longueur du chemin parcouru et la part du prix de vente qui revient aux agriculteur-rices. En 1990, cela représentait 45 centimes par franc dépensé par le-la consommateur-rice, en 2013 environ 30 centimes, une tendance qui est donc nettement à la baisse.

ENSEMBLE, LES CHOSSES SONT DIFFÉRENTES

KooperNIKUS est une jeune initiative qui veut changer cette situation. La coopérative zurichoise a été fondée en mai 2021 par un regroupement de différents représentants du secteur agroalimentaire. Des producteur-rices, des transforma-

teurs, des représentantes de la gastronomie ou de magasins la constituent. « C'est cette diversité qui rend KooperNIKUS si particulière et si innovante », explique David Jacobsen, codirecteur du domaine de la Rheinau, membre d'Uniterre et co-fondateur de KooperNIKUS. L'objectif commun de ces acteurs est de raccourcir les chaînes de création de valeur, de s'émanciper du pouvoir dominant du marché et de recréer un lien entre les personnes qui mangent et celles qui produisent la nourriture.

KOOPERNIKUS NE CRÉE PAS SEULEMENT UN RÉSEAU, mais agit également comme un fonds d'investissement pour des projets concrets. Actuellement, la coopérative travaille à la mise en place de la plate-forme de vente directe en ligne Lightwave. Cette plate-forme a deux particularités. D'abord, des groupes de consommateur-rices tels que Foodcops ou les entreprises de restauration et les magasins commanderont les aliments nécessaires directement auprès des producteur-rices. Ce sera presque comme sur un marché. La logistique est assurée par Pico Lebensmittel AG.

LA DEUXIÈME PARTICULARITÉ est le mode de calcul pour le prix de vente des produits. Actuellement, le prix du marché ne reflète pas le travail fourni chaque jour par les paysan-nes pour préserver nos sols ou la biodiversité. KooperNIKUS veut changer cette donne et a l'ambition de refléter dans les prix les prestations positives fournies par les agriculteur-rices. C'est pourquoi la coopérative a choisi la méthode « Richtig rechnen in der Landwirtschaft » (calculer correctement dans l'agriculture) développée par la société Regionalwert AG à Fribourg-en-Brisgau. Il s'agit d'une sorte de calculateur de performance pour les prestations sociales, écologiques et d'économie régionale. Contrairement aux labels ou aux normes minimales, cette approche tente donc de donner une image différenciée de toutes les pratiques durables d'une ferme et de les rémunérer ensuite de manière équitable.

DANS LE CADRE DES PROCESSUS souvent opaques pour fixer les prix indicatifs ou les prix effectivement payés dans les différents secteurs agricoles, une telle intégration des pratiques durables dans les prix relève bien sûr d'un vœu pieux. Il en va autrement si nous créons de nouveaux circuits de distribution plus courts – et si les consommateur-rices décident réellement d'où vient leur nourriture. KooperNIKUS n'est pas la première initiative à aborder cette problématique – et elle ne doit pas rester la dernière.

COMMENT CONTINUER ? KooperNIKUS est une tentative de renforcer l'agriculture, la transformation et la consommation régionales et de les rendre viables de manière participative. Pour soutenir ce travail, il est possible d'acquiescer des parts de coopérative ou de faire des dons en ligne. En outre, nous recherchons des exploitations agricoles qui souhaitent utiliser Lightwave pour leur commercialisation.

La plateforme de vente directe Lightwave ne doit être que le premier des nombreux projets qui seront financés et mis en œuvre à l'avenir grâce à la coopérative. •

RENSEIGNEMENTS :

www.kooperNIKUS.ch
www.regionalwert-ag.de

SOURCES :

- Mathias Biswanger, 8 juin 2020, Über die Marktmacht in der Landwirtschaft, Die Grüne
- Agristat 2015, Part de l'agriculture par franc dépensé par les consommateurs
- Johanna Herrigel, Christian Hiss, Mathias Forster, David Jacobsen, Moritz Ehrismann, 2022. Kultur und Politik (Nr. 4)

LIECHTENSTEIN : MAGOUILLES À LA MILCHHOF AG

ANDREAS VOLKART
JOURNALISTE INDÉPENDANT

Dernièrement, on a appris que la Coopérative mooh¹ a accueilli quelques nouveaux-elles producteur-rices². Cela s'est passé ainsi : le 14 juin 2022, mooh a déclaré qu'avec sa philosophie et ses valeurs, elle a pu convaincre de nouveaux-elles membres de la rejoindre. Grâce à son statut d'organisation indépendante de producteur-rices, mooh peut se battre et faire le maximum pour eux-elles.

AVANT CELA, les producteur-rices du Liechtenstein s'étaient séparées de leur transformateur, la Milchhof AG, qui pendant de longues années avait pris en charge leur lait. De ce fait, les fermes laitières du Liechtenstein, avec leur propre transformateur, étaient bien plus indépendantes que les fermes livrant à mooh, qui n'est qu'une coopérative de négoce.

HISTORIQUE

- En janvier 2022, le Liechtensteiner Milchverband (ci-après : LMV), la faïtière des producteur-rices de lait et propriétaire de Milchhof AG, avait organisé une séance d'information sur la situation financière de la Milchhof AG.
- Le 4 mai 2022, le journal Liechtensteiner Vaterland décrivait la situation financière de la Milchhof AG comme très difficile.
- Le 23 mai 2022, lors d'une assemblée générale extraordinaire discrète, les 50 membres producteur-rices du LMV avaient décidé la vente de leur transformateur à la Bodensee Käse AG. Apparemment, il y avait encore deux autres intéressés, mais malheureusement on ne connaît pas leur identité. Par ailleurs, il est incompréhensible que la Milchhof AG n'ait pas été achetée par une société coo-

pérative en mains des producteur-rices pour essayer de faire contrepoids à l'industrie de transformation.

- Le 31 mai 2022, le Liechtensteiner Vaterland annonçait en gros titre : 6 millions de francs pour Milchhof AG, selon des sources internes. L'entreprise ne fait aucun commentaire.
- Le 31 mai également, le journal Foodaktuell informait que l'entrepreneur Christian Oberli³ de la Bodensee Käse AG reprenait la Milchhof AG, qui se trouvait alors au bord du gouffre.
- D'après le nouveau propriétaire, la production fromagère continuera sous la marque "Liechtensteiner". Il souhaite également renforcer la gamme de fromage bio, tandis que la marque "Berta's Bio", lancée en 2020 et présente entre autres dans les rayons d'Aldi Suisse, disparaîtra.
- Le 19 juillet 2022, le Liechtensteiner Vaterland rapporte qu'à l'avenir, le lait du Liechtenstein reviendra à Schaan après un détour par la Suisse.
- Le 11 février 2023, Andreas Oberli³ de la Bodensee Käse AG, répondait à mon courrier de lecteur dans le Schweizer Bauer qu'il était en train de réfléchir à la manière de développer la filière bio. Il souligne qu'il n'y a aucun lien entre l'achat de la Milchhof AG et le système de prime fromagère en Suisse.

Le Liechtensteiner Vaterland conclut que le LMV n'a plus aucune raison d'être, puisque c'est mooh qui commercialise le lait. Peut-être que le LMV possède encore des immeubles qui rapportent, mais pour cela, on n'a pas besoin d'un tel appareil administratif. Le LMV rétorque que la disparition de la Milchhof AG ne signifie pas que la structure du LMV soit caduque. Il vise toujours une commercialisation optimale du lait produit au Liechtenstein.

LE VRAI PROBLÈME DE LA MILCHHOF AG. En analogie à la vente de Tony à Emmi, le but était de minimiser les pertes des producteur-rices, qui par le passé étaient mis à contribution pour sauver leur transformateur. Après le transfert de Tony, la nouvelle propriétaire Emmi n'a eu aucun scrupule à faire pression sur le prix du lait afin d'augmenter ses profits. Par contre, une coopérative aurait en même temps visé le but de garantir à ses membres un bon prix pour leur lait.

La filière "Berta's Bio" était censée augmenter la valeur ajoutée afin de faire face aux difficultés financières de la Milchhof AG. Elle avait du succès auprès des consommateur-rices, mais n'a pas eu le temps de s'établir sur le marché. C'est fort dommage que cette filière lancée par les producteur-rices ait été bloquée par les intentions de l'acheteur.

Le marketing de Migros et Coop (dys-)fonctionne de la même manière : l'agriculture fournit tout le travail en amont et pré-finance même la publicité. Si cela lui convient, la grande distribution écrème et en revendique la paternité. •

¹ La coopérative mooh est issue de la fusion de MIBA (Milchverband Basel) et Nordostmilch NOM. Après la fusion, NOM fut liquidée, tandis que la coopérative MIBA continue d'exister.

² Membres du Liechtensteiner Milchverband LMV

³ Les frères Christian et Andreas Oberli, Propriétaires et directeurs de Bodensee Käse AG

NOUS VOULONS PARTICIPER ET RÉALISER NOS IDÉES, SANS PRESSION

ELINE MULLER
SECRÉTAIRE D'UNITERRE, POUR LA COMMISSION JEUNES

Le 3 février, à l'Espace Dickens à Lausanne, la Commission Jeunes d'Uniterre a verni «La terre à ceux qui la cultivent», une brochure de plus de 70 pages, consacrée à l'accès collectif à la terre en Suisse. Soit l'aboutissement de plus de quatre années de travail, mené par une petite équipe de paysannes et militantes à qui il tenait à cœur de thématiser les nombreuses difficultés auxquelles se heurtent les collectifs lorsqu'ils souhaitent accéder ensemble à la terre.

CE SONT PLUS DE 120 PERSONNES — venues du Chablais, de la campagne genevoise, du Jura ou encore de Suisse allemande — qui ont assisté à cet événement. Un succès à la hauteur des attentes et des besoins de toute une frange de la population paysanne, rurale ou néo-rurale, composée de jeunes familles, d'agriculteur-rices fraîchement diplômé-es ou de collectifs, qui cherchent à s'installer et se heurtent à l'absurdité du système. Un beau succès confirmé par le nombre de demandes de présentations publiques, de commandes de brochure — on a épuisé le dernier carton du premier tirage de la brochure — ou encore de personnes qui se proposent pour nous aider à la traduire, que nous recevons depuis début février. Un succès qui constitue un nouveau jalon pour le futur d'Uniterre: l'accès à la terre doit constituer un des axes clés de nos prochaines actions. Une priorité pour les années à venir.

PENDANT TOUTE LA SOIRÉE, COMME AU FIL DE LA BROCHURE, des personnes ont témoigné des nombreux obstacles auxquels font face les néoruraux-ales en général et les collectifs en particulier: des normes et calculs UMOS qui empêchent de valoriser des produits à haute valeur écologique et sociale, un droit foncier rural ancré dans une tradition conservatrice et patriarcale de la propriété privée, des coûts d'installation rédhibitoires quand on est pas «fils de», des prix de vente qui ne couvrent pas les coûts de production, le méprisant «vous faites de l'agriculture de loisir» craché par certains services, l'impossibilité du morcellement qui pourrait faire émerger de petites fermes, la difficulté à mutualiser les machines, les lourdes et coûteuses exigences qui se dressent à chaque fois qu'on souhaite recouvrer un minimum d'autonomie boulangère, énergétique ou fromagère, même à une échelle microscopique...

CETTE LISTE NON EXHAUSTIVE ne montre que quelques-uns des bâtons mis dans les roues des collectifs, qui se heurtent aussi à de nombreux écueils systémiques moins explicites. À commencer par les difficultés liées au simple fait de vouloir travailler, militer ou vivre ensemble. Comme le rappelle une paysanne d'une ferme de la région lausannoise: «on n'a pas d'autres modèles, on ne nous a jamais appris.» Ce que nous avons aussi constaté entre les premiers entretiens passés au début de la rédaction et le vernissage, c'est que de nombreux projets ont dû déclarer forfait. Heureusement, comme l'a conclu un membre d'une ferme d'une douzaine de personnes du nord-vaudois, qui ont l'audace d'essayer de cultiver «sans pesticides et sans patron»: avec assez d'ingéniosité, de malentendus et d'auto-exploitation, certains collectifs arrivent tant bien que mal à faire tourner leurs projets. Au prix d'une grande précarité et d'une absence de filets, comme de reconnaissance.

MAIS CETTE AUTO-EXPLOITATION ne semble pas rebuter les centaines de néorurales et néoruraux qui chaque année sont de plus en plus nombreuses à sortir des différentes formations agricoles, bien que le pourcentage de diplômé-es sans terre augmente en parallèle. «La terre à ceux qui la cultivent» se veut à la fois une boîte à outils alternative en construction pour elles et eux, un hommage à la débrouille évoquée, et un manifeste pour une agriculture véritablement durable, résiliente et souhaitable. Et Uniterre compte bien ne pas s'arrêter là! Avec des alliés comme le MAPC, Longo Mai, l'Association des petits paysans ou encore la Fondation du Lombric nous sommes en train d'étudier différentes pistes pour la création d'une structure juridique qui permettrait d'acheter des terres pour que celles et ceux qui la cultivent puissent le faire sans pression, par exemple grâce à des baux emphytéotiques, un peu sur le modèle de Terre de Liens ou de la foncière Antidote, en France. N'hésitez pas à

rejoindre notre groupe de travail, en particulier si vous avez des connaissances au niveau juridique!
Écrivez-nous à terre@uniterre.ch

À LA FIN DE LA SOIRÉE, NOUS AVONS PARTAGÉ une soupe et du pain concoctés par de jeunes militantes qui nous ont brièvement présenté leur nouveau projet: «Grondements des terres», un mouvement de résistances climatiques, territoriales et paysannes qui entend utiliser toute une variété de modes d'action plus ou moins radicaux pour défendre l'agriculture paysanne contre l'accaparement des ressources et terres agricoles, en particulier par de gros cimentiers. •

- SEMAINE DU GOÛT -

L'édition 2023 de la Semaine du Goût se tiendra du 14 au 24 septembre, et il est encore temps de s'inscrire! Elle est parrainée cette année par le chef Pierrot Ayer, du restaurant Le Pérolles à Fribourg, Ville suisse du Goût 2023. Vous avez envie de mettre en avant vos produits, vos talents culinaires ou les recettes secrètes de vos aïeux? La Semaine du Goût vous offre une superbe opportunité de faire découvrir votre terroir en organisant un événement entre le 14 et le 24 septembre. Ouverte à tou-tes, cette belle vitrine de nos produits régionaux est une chance à saisir pour les paysannes et paysans. En tant que premier maillon de la gastronomie et de l'art de bien manger, les producteur-rices ont naturellement leur place et sont attendu-es! Alors n'hésitez pas à vous lancer, l'inscription est, comme par le passé, gratuite pour les membres d'Uniterre, il suffit de cocher la case correspondante sur le bulletin d'inscription. Vous le trouverez sur le site www.gout.ch ainsi que toutes les informations utiles, et en particulier la Charte qui vous donnera les directives à respecter dans l'organisation de votre événement. Le délai d'inscription est fixé au 15 mai. •

COORDONNÉES BANCAIRES

POUR VOS DONS

Banque Raiffeisen Broye Vully Lacs

1564 Domdidier

CCP de la Raiffeisen 17-1378-2

IBAN : CH23 8080 8002 5119 3914 1

UNITERRE

av. du Grammont 9 - 1007 Lausanne

UNITERRE est reconnu d'utilité publique par les autorités fiscales du Canton de Vaud. Vous pourrez déduire de vos impôts tous vos dons à UNITERRE.

MERCI!

LE COURRIER

**Votre
abonnement,
la garantie
d'un média
indépendant**

**Essai Web
2 mois: CHF 19.-**

www.lecourrier.ch

RETOUR DE L'AG: DE FRUCTUEUX DÉBATS!

VANESSA RENFER
PAYSANNE ET SECÉTAIRE D'UNITERRE

L'assemblée générale ordinaire d'Uniterre s'est déroulée le 24 mars dernier à Yverdon. Un peu plus de 20 membres étaient présent-es. Les débats se sont déroulés dans une ambiance décontractée. Après les différents rapports (présidence et secrétariat), l'acceptation des comptes 2022 a suivi, qui bouclent sur un léger déficit de 3772.18 frs. La situation de notre organisation reste délicate, mais les personnes présentes n'ont pas manqué d'imagination et de motivation afin d'apporter des pistes de solution. La présentation du projet de développement de l'agroécologie, présentée par Laurent Vonwiller et Alexis Vautier, a suscité un bel enthousiasme et de nombreuses questions.

Lors de la présentation de la future campagne pour des prix équitables, plusieurs suggestions ont été faites afin d'améliorer le graphisme des affiches que nous préparons. Alberto Silva a encouragé chacune et chacun à participer aux futures actions, tables rondes et visites qui jalonnent les trois mois de campagne prévus.

Ensuite, Berthe Darras a pris la parole afin de présenter les prochaines étapes du travail autour de l'accès à la terre. La brochure "La terre à ceux qui la cultivent", qui connaît un vif succès, est appelée à évoluer au fil des retours de ses utilisateur-rices. Différentes structures devraient voir le jour afin d'accompagner les jeunes et les collectifs dans leurs projets. Enfin, après la refonte totale de nos statuts en 2022, nous avons eu le plaisir de mettre sous toit la **Charte d'Uniterre, que vous trouverez ici en bas**. Elle sera désormais notre boussole, et nous espérons qu'elle permettra à chacun-e de s'y retrouver et de s'en servir comme guide.

L'assemblée s'est terminée par un repas canadien qui a permis la poursuite des discussions dans une ambiance chaleureuse et spontanée, en dégustant les produits de nos fermes respectives. •

CHARTE UNITERRE

Les statuts sont le corps, la charte est l'âme d'Uniterre.

Nous sommes membres d'Uniterre: paysannes et paysans, ouvrières et ouvriers, éleveuses et éleveurs, maraichères et maraichers, productrices et producteurs de fruits, de vin, de céréales et toutes autres cultures, sympathisantes et sympathisants.

Nous défendons un modèle d'agriculture durable, basée sur la souveraineté alimentaire telle que définie par La Via Campesina. Par notre attachement aux valeurs de l'agriculture paysanne, nous respectons les ressources, les sols, la biodiversité, les animaux et construisons des liens de solidarité entre toutes les personnes qui travaillent la terre en vue de produire de la nourriture selon ces critères. Pour nous, la production de nourriture est plus qu'un métier, c'est un lien qui nous unit solidairement avec celles et ceux qui partagent avec nous les produits de la terre.

La production agricole doit être basée sur des fermes nombreuses, diversifiées, vivantes. Par des prix rémunérateurs et équitables, elle doit permettre de faire vivre décemment les familles paysannes, leurs employé-es de même que les personnes appartenant à des collectifs de production.

Nous défendons les principes de la tolérance, du dialogue et de l'ouverture au monde. Nous sommes soucieux de l'intérêt général et du bien commun.

Dans nos relations à l'interne comme à l'externe, nous sommes attentifs à l'autre et respectueux de ses points de vue. Nous ne pratiquons aucune discrimination liée au sexe, au genre, au statut social, à la culture ou à la religion.

Notre organisation ne se réclame d'aucune appartenance politique.

Nous veillons à ce que nos décisions et nos actions ne pénalisent pas les paysannes et paysans des autres régions du monde.

Être membre d'Uniterre, c'est reconnaître et accepter ces principes fondamentaux.

JURA : LUTTE PAYSANNE CONTRE UN PROJET DE GÉOTHERMIE PROFONDE

LÉA PETITJEAN-GISIGER

AGRICULTRICE ET MEMBRE CRJ, BERLINCOURT (JU)

En 2012 a débuté sur la commune de Haute-Sorne dans le Jura l'histoire insensée et effroyable de l'implantation d'une centrale géothermique expérimentale unique en Suisse. Rapidement, il s'est avéré que ce projet présente des risques énormes en particulier pour l'environnement. Nous utilisons aujourd'hui tous les moyens pour crier notre peur et notre colère et surtout nous voulons relayer ce que nous savons car nous voulons qu'un maximum de personnes soient informées de ce qui se passe ici.

Ce projet de géothermie profonde pétrothermale est tout simplement monstrueux. Rien à voir avec la géothermie des pompes à chaleur ni avec la géothermie de moyenne profondeur hydrothermale comme pratiquée à Lavey ou à Genève par exemple. Le projet pilote de Haute-Sorne prévoit un forage d'une profondeur de 5km dévié ensuite horizontalement sur 1,5km. Une fois le forage réalisé, les promoteurs emploieront la technique du fracking (fracturation hydraulique) pour fracturer la roche et espérer y récupérer de la chaleur à des fins de production d'électricité. Ce procédé est interdit sur le sol de plusieurs cantons. Cette technique, dérivée du monde pétrolier, consiste à injecter à grande profondeur des fluides sous haute pression pour fracturer la roche et créer un réservoir géothermique. Il y a de nombreux risques liés à ce procédé comme le déclenchement de séismes induits. Dans le Jura, la terre tremblera. Les promoteurs du projet l'écrivent eux-mêmes: "Au final, c'est le projet lui-même qui fournira des informations fiables sur la réponse sismique du sous-sol". Nous sommes donc des cobayes ni plus ni moins. Le site a d'ailleurs explicitement été choisi car notre région, très rurale, présente une densité de population faible contrairement aux grands centres urbains de Suisse.

Mais il y a bien pire encore que les risques de séismes et de dégâts sur les bâtiments. Le projet prévoit de consommer une quantité d'eau astronomique, plus de 400 millions de litres, puisés dans le Tabellion et dans l'eau du réseau. L'agriculture est déjà durement touchée par les conséquences du réchauffement climatique: les étés secs s'enchaînent et il est de plus en plus difficile de cultiver par manque d'eau. Il est inadmissible qu'un tel projet soit autorisé à puiser de telles quantités d'eau sachant à quel point elle est rare, particulièrement en été.

LE PROJET RISQUE ÉGALEMENT DE POLLUER LES NAPPES PHRÉATIQUES, LES EAUX SOUTERRAINES ET LES SOLS. Les menaces sont présentes à toutes les étapes du projet et également sur le long terme car la cimentation entre les tubages et la roche ne pourra que perdre en étanchéité mettant ainsi potentiellement en contact des aquifères de différentes profondeurs. C'est un phénomène de corrosion inévitable et les personnes qui prétendent que le vieillissement des installations ne sera pas problématique sont des menteuses. L'irréversibilité des

processus physiques de dégradation des matières est une réalité dont les humains ne peuvent et ne pourront jamais s'affranchir! L'eau est nécessaire à notre agriculture locale et la vie de chacune d'entre nous. Nous devons absolument et à tout prix la protéger.

Enfin, aux personnes qui se poseraient la question, le projet ne sera même pas rentable économiquement. Il est quasi certain que la centrale ne produira jamais un kwh d'électricité. N'oublions pas qu'il s'agit d'un projet pilote, et de l'avis des spécialistes eux-mêmes il y a peu de chances que cela fonctionne. Et quand bien même, la durée de vie de la centrale est estimée à une 20aine d'années aux termes desquelles le sous-sol sera refroidi et donc ne sera plus exploitable. Fondamentalement, l'énergie géothermique est renouvelable si elle n'exploite pas l'énergie du sous-sol dans un volume donné plus que ce qu'il est rechargé par le flux de chaleur en provenance de l'intérieur de la terre. L'énergie géothermique exploitée sous cette forme n'est pas renouvelable!

Alors quand l'expérience menée par une société privée zurichoise aura brisé nos vies, quand notre environnement sera pollué et que le fruit de nos efforts sera anéanti que nous restera-t-il? Et bien il restera quelques données scientifiques qui donneront des arguments aux promoteurs pour bernier une autre région et il restera un trou et des problèmes impossible à gérer. A nous, à nos enfants, il ne restera rien. Nous refusons de nous sacrifier au nom de la science et au nom d'une transition énergétique mal réfléchi qui ne fait que de s'enfoncer davantage dans le sur-consumérisme plutôt que d'avoir une vision à long terme du fonctionnement durable de nos sociétés. Nous sommes convaincus que le peuple doit pouvoir faire entendre sa voix dans cette affaire. Depuis le début, ce projet est un déni de démocratie. Les autorités ont balayé une pétition qui avait réuni 1600 signatures, torpillé une initiative qui avait recueilli 4133 signatures, ignoré la demande d'arrêt du projet soutenue par 37 entreprises du canton représentant plus de 1000 postes de travail, sabré une motion parlementaire demandant l'arrêt définitif du projet et acceptée à la majorité du Parlement et enfin refusé qu'un vote consultatif soit réalisé sur la commune cette année. Comment peut-on ainsi passer à travers la démocratie et au-dessus du Parlement? Pourquoi ne veut-on pas donner la parole au peuple?

Alors puisque les voies légales empruntées n'ont pas permis de faire entendre le peuple, nous employons d'autres moyens. Le temps presse, les travaux doivent commencer cette année. Nous sommes déjà nombreux-euses mais nous avons besoin de votre appui. Aidez-nous à faire connaître la vérité et unissez-vos forces aux nôtres. Nous appelons donc à une mobilisation agricole et populaire puissante et pacifique pour sauver nos eaux souterraines, indispensables à la vie, pour toutes et tous et pour les générations futures. En vous inscrivant sur le site internet de l'opposition www.crjsuisse.ch vous recevrez les informations sur les manifestations et pourrez y être présentes, pour sauver notre région et l'agriculture locale. •



LE DELAI DU N° 3 JOURNAL 2023
8.5.2023

REUNIONS DU COMITE

Le comité directeur se réunit toutes les 4 à 8 semaines. Les réunions à venir pour 2023 ont été planifiées ainsi :

29 juin

Les réunions se déroulent en principe à Bienne de 10h00 à 13h00 dans une salle proche de la gare. Tout membre peut, s'il le désire, assister à une réunion, sans droit de vote toutefois. En cas d'intérêt, merci de vous annoncer auprès de Maurus Gerber, président d'Uniterre.

AGENDA

Week-end pour une écologie radicale et intersectionnelle

18 - 21 mai 2023

Uniterre participera à une table ronde le jeudi 18 sur les luttes paysannes

Salon BioAgri et BioVino

Samedi 13 et dimanche 14 mai 2023, 10h00 - 17h00

Salle de La Douane, Moudon

1er août Brunch

Si vous prévoyez d'organiser un brunch du 1er août chez vous, merci de nous contacter à b.darras@uniterre.ch. Merci!

Semaine du Goût

L'édition 2023 de la Semaine du Goût se tiendra du 14 au 24 septembre, et c'est le moment de s'inscrire ! Elle est parrainée cette année par le chef Pierrot Ayer, du restaurant Le Pérolles à Fribourg, Ville suisse du Goût 2023.

Agenda complet sur notre site

www.uniterre.ch/actions/agenda

LES SECTIONS D'UNITERRE

Neuchâtel Philippe Reichenbach 079 640 89 63

Genève Ruedi Berli 078 707 78 83

Fribourg Laurent Curty 079 508 86 35

Vaud André Muller 021 652 75 50

Jura/Jura bernois Christine Gerber 032 484 02 41

Chablais Pierre Moreillon 024 499 21 17

Valais contact : Bureau Uniterre

Deutschschweiz Katharina Schatton 078 740 17 89

Maurus Gerber, Président:

maurus.gerber@bluewin.ch
Vi 292, 7550 Scuol GR
Tel. 081 864 70 22

Philippe Reichenbach, Vice-Président:

boisdarbre1971@gmail.com
Tel. 079 640 89 63

IMPRESSUM

Secrétariat / Publicité

Uniterre, av. du Grammont 9, 1007 Lausanne,
021 601 74 67 www.uniterre.ch info@uniterre.ch

Rédaction

Ulrike Minkner, u.minkner@uniterre.ch
Alberto Silva, a.silva@uniterre.ch

Editeur, Abonnements et changements d'adresse

Claude Mudry, c.mudry@uniterre.ch
Syndicat Uniterre, Bellevaux 50, 2518 Nods

Traductions

Stefanie Schenk
Bureau Uniterre

Photographies / Images

Eric Roset 1
Bureau Uniterre 2,4
Léa Petitjean-Gisiger 8

Edition photographies / images

Markus Schönholzer

Imprimerie

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix et Environs
1450 Sainte-Croix, 024 454 11 26
Imprimé sur papier certifié FSC-Mix.

